

Plougoulm au fil du temps...

N°8 - Mai 2016

LE MOT DU MAIRE

Voici l'édition de printemps de «Plougoulm au fil du temps», dans ce bulletin nous vous donnons toutes les informations nécessaires sur le budget 2016 voté en séance du Conseil Municipal du 16 mars dernier. Il concilie rigueur et dynamisme malgré les contraintes budgétaires.

Nous détaillons les principaux investissements qui seront réalisés dans les prochains mois et les chantiers qui seront mis en œuvre au cours de l'année 2016.

Le dernier évènement important sur notre commune date du jeudi 12 mai dernier, nous avons inauguré le carrefour giratoire de Ty Korn en présence de la Présidente du Conseil Départemental des Maires et Elus des communes avoisinantes. Ce site dangereux est mis en sécurité par la création de ce rond point, c'était une attente de notre population locale.

Actuellement des travaux de mise aux normes sont en cours de réalisation sur le site de la déchetterie et seront terminés dès la fin du mois de juin, tous ces aménagements apporteront sécurité et bien être à nos administrés.

Le Conseil Municipal, l'équipe de rédaction du bulletin municipal « Plougoulm au fil du temps » et moi-même vous souhaitons une agréable lecture.

Le Maire,
Patrick GUEN



Une nouvelle association à Plougoulm. Elle se nomme LES P'TITS MOUSSAILLONS, et a pour but de faire fonctionner une future MAM (Maison d'Assistants Maternelles) : l'ouverture est prévue début d'année 2017.

Le bureau de l'association est composé de Mme KERGUILLEC RACHEL, Présidente, Mme NAVET SABRINA, secrétaire et de Mme GOURLET PRISCILLA, trésorière.

La MAM est un regroupement de quatre assistantes maternelles agréées, avec quatre enfants à charge chacune. Elles exerceront dans une maison équipée pour la petite enfance. Cela permet aux enfants de grandir en petite collectivité, avec plusieurs adultes, tout en restant un endroit familial et cocooning.

La MAM sera ouverte de 6h à 20h du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin.

L'association, compte mettre en place des manifestations sur la commune, afin de pouvoir récolter un maximum de financement, pour la mise en place des locaux.

La Mam a ouvert un pot commun en ligne pour que toutes personnes qui le souhaite, puisse participer à leur projet : **le pot commun. Fr LES P'TITS MOUSSAILLONS.**

Un contrat à été signé avec l'entreprise morlaisienne Cellaouate, qui récupère les journaux. Dès à présent, vous pouvez les déposer chez Mme KERGUILLEC au 170, rue de Keromnès ou chez Mme NAVET à Bellevue.

Une enquête sur les besoins de garde est à disposition des jeunes et futurs parents, sur la page facebook **LES P'TITS Moussaillons.**

Et, si vous avez du matériel ou des jouets pour enfants à débarrasser, vous pouvez prendre contact, elles récupèrent volontiers.

Contact au 02 98 29 80 22

LES P'TITS MOUSSAILLONS

Le budget de fonctionnement s'élève à 1 360 156 €. Ce budget a été élaboré en tenant compte d'une baisse des dotations de l'état d'environ 46 000 € ce qui nous a obligé à maîtriser strictement le niveau des charges à caractère général.

Des économies substantielles ont été réalisées notamment au niveau du transport scolaire, des assurances et des frais de réception

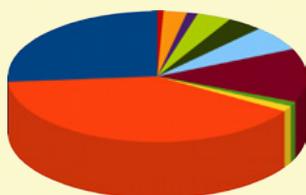
Nous avons, de ce fait, pu éviter pour cette année l'augmentation des impôts locaux.

Nous allons continuer à investir pour le bien être des Plougoulmois.

Les principaux investissements budgétés sur 2016 sont

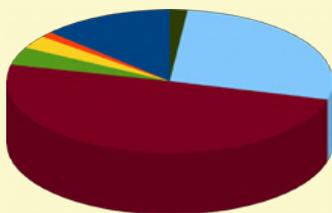
- Le boulodrome (permis accordé le 19/06/2015)
- Le centre médical
- L'enfouissement des réseaux à Sainte Catherine et à Mesmeniou
- Les travaux d'amélioration de l'école publique
- La réfection des trottoirs du quartier Mesmeniou
- l'agrandissement du local de rangement de la salle omnisports

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



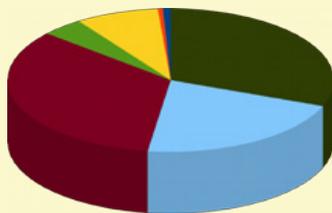
■ CHARGES A CARACTERE GENERAL	■ CHARGES DE PERSONNEL
■ COMPENSATION A VERSER A CCPL	■ DEPENSES IMPREVUES
■ AUTOFINANCEMENT	■ AMORTISSEMENTS
■ INDEMNITES DES ELUS	■ ECOLES PRIVEES
■ ASSOCIATIONS	■ INTERETS DES EMPRUNTS
■ DIVERS	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



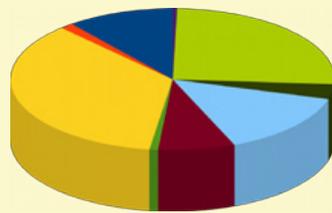
■ EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	■ REMBOURSEMENT MALADIE
■ INVESTISSEMENT EN REGIE	■ CANTINE ALSH ET DIVERS
■ IMPOTS	■ DOTATIONS DE L ETAT
■ LOYERS	

INVESTISSEMENTS



■ PLU	■ ESPACE HERMINE
■ ÉCOLE PUBLIQUE	■ ACQUISITIONS DE MATÉRIEL
■ BÂTIMENTS COMMUNAUX	■ VOIRIE
■ OPERATIONS FINANCIERES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT



■ SUBVENTIONS BATIMENTS	■ SUBVENTIONS VOIRIE	■ AUTOFINANCEMENT
■ CESSIION MATERIEL	■ FCTVA	■ AMORTISSEMENTS
■ TAXE AMENAGEMENT	■ EMPRUNT	■ DIVERS

SOCIÉTÉ DE DESTRUCTION



Nid de Frelons asiatiques, guêpes tout insecte rampant et volant
Intervient dans le finistère nord - 15 ans d'expérience

Contact : Bruno Fornacciari au 06.17.04.07.38

Mail : bruno-60@hotmail.fr

JEAN-LUC FLOCH

Réparation vente matériel motoculture

Tracteur tondeuse, motoculteur, tondeuse, tronçonneuses, taille haies, débroussailleuse.

Se déplace à domicile. Service location : tracteur tondeuse, débroussailleuse, etc.

Contact : Luca motoculture

Le Croissant - 29250 Plougoum

Tél. 06 77 77 75 47 - jl-floch@orange.fr

LA FRITERIE

« CH'TI friterie BZH » vous informe que les horaires d'ouverture sont modifiés jusqu'au 1^{er} juin.

Ouvert le jeudi et vendredi midi et soir, le week-end et jours fériés uniquement le soir.

Fermée le week-end de la fête des mères (27 et 28 mai ainsi que le 30 et 31 mai pour déménagement)

Ensuite reprise des horaires normaux au 5 rue de Prat Coulm (Au feu direction le bourg)

Dans quelques mois la friterie ouvrira à cette adresse pour se restaurer sur place en intérieure ou en terrasse, ou à emporter avec toujours la même carte et plus encore...

Contact : 06 20 94 48 63

RESTAURANT SCOLAIRE ET ALSH : INSCRIPTIONS EN LIGNE

Les modalités d'inscriptions au restaurant scolaire et à l'ALSH changent à compter du mois d'octobre 2016. Au cours du 1^{er} trimestre, seront lancées les inscriptions en ligne qui se feront à l'adresse suivante : www.plougoum.bzh

Inscriptions pour le restaurant scolaire :

A renseigner pour le 25 du mois précédent la période d'inscription, dernier délai.

En l'absence d'inscription, une pénalité de 5 € en plus du prix du repas sera appliquée.

Tout repas sera facturé sauf certificat médical ou cas de force majeure avéré.

Inscriptions pour l'ALSH :

A effectuer 15 jours avant les mercredis concernés ou les périodes de vacances scolaires. Les dates limites seront indiquées sur le site internet.

En l'absence d'inscription, une pénalité de 5 € en plus du prix de la journée sera appliquée.

Les tarifs lors des sorties seront majorés de 3 € pour la journée complète, 1,50 € pour la € journée.



LA LAICITE : UN PRINCIPE CONSTITUTIONNEL...

Conférence de Grâce GNOKAM, doctorante en Droit au LexFEIM (Laboratoire d'études en Droits Fondamentaux, des Echanges Internationaux et de la Mer), Université du Havre.

Le thème semblait bien ambitieux ! C'était un sacré pari pour Régis de faire venir au bourg de Plougoum une juriste pour parler d'un tel sujet, essentiel dans le contexte actuel mais pouvant paraître bien éloigné des préoccupations des uns et des autres.

Pourtant le jeudi 7 avril l'arrière-salle de l'Amzer Zo est devenue, le temps d'une soirée, un lieu de culture où le public, que l'on aurait sans doute aimé plus important, a été conquis par l'intervention de Grâce GNOKAM. L'assemblée a été comblée : l'exposé était clair, précis, pédagogique... La jeune chercheuse a impressionné par sa maîtrise de la problématique. Elle a su captiver son auditoire et répondre avec finesse aux questions posées par des spectateurs soucieux d'apprendre. Elle a été tout à fait à la hauteur des espérances des participants.

Elle a bien voulu nous donner quelques impressions après cet exercice, formateur pour elle aussi. Voici des extraits de l'interview :

« Cette conférence a été un moment d'échange et de partage. J'ai pu constater, avec beaucoup de plaisir, une réelle interaction avec l'auditoire. Nous avons un public composé de personnes très intéressées et désireuses d'apprendre de nouvelles choses, acceptant de partager leurs expériences personnelles. »

Elle revient ici sur les éléments principaux évoqués lors de la conférence...

« La thématique choisie a été l'occasion de rappeler que la France, où le catholicisme a pendant longtemps été religion d'Etat, s'est progressivement acheminée vers un statut d'Etat laïc. C'est d'abord la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1789 qui pose le principe de la liberté religieuse. Ensuite, la loi de 1905 concernera la séparation des Eglises et de l'Etat. Puis la constitution de 1946 posera le principe de la France, Etat laïc.

Ce principe fondamental de notre République suppose la réunion de deux éléments fondamentaux : la neutralité de l'Etat à l'égard du culte d'une part et la liberté de conscience d'autre part. La neutralité de l'Etat implique qu'il n'intervienne pas dans l'organisation et le fonctionnement du culte, qu'il n'en reconnaisse ni n'en salarie aucun. La liberté de conscience implique que l'on ait le droit de croire ou de ne pas croire, d'exprimer sa croyance de manière individuelle ou collective, d'adhérer ou pas à un quelconque mouvement religieux.

Ces règles se justifient non seulement par la nécessité de reconnaître et d'assurer une égalité entre tous, ce qui implique une égalité entre les religions, mais également par le souci de lutter contre toute discrimination, notamment fondée sur une appartenance religieuse. »

Un grand merci à tous ceux qui ont permis la réussite d'un tel événement. Espérons que les jeudis du bourg deviennent une sympathique habitude !

LA COLLECTE DE FRIPES

La collecte de fripes organisée les 8 et 9 Avril a permis de récolter 2760 kilos de vêtements, chaussures, sacs à main, jouets, draps, nappes etc...

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette collecte de fripes tant par leurs envois, que par leur participation bénévole

à accueillir les donateurs.

Ces fripes sont dans un premier temps acheminées en Belgique pour un premier tri, en fonction de leur nature.

Puis les vêtements sont ensuite acheminé vers Madagascar par Thierry Le Roy, dirigeant de la SARL d'import-export de Plouider.

Le produit de cette collecte sera versé au CCAS de Plougoum, pour financer des activités pour les jeunes de la commune.

Anne-Marie MALHERBE, adjointe aux affaires scolaires et à l'espace jeunesse, ainsi que Marie-Hélène CRENN, adjointe aux affaires sociales travaillent conjointement sur un questionnaire destiné aux jeunes Plougoumois.

Ce formulaire rempli par les jeunes nous permettra de connaître leurs attentes ainsi que le nombre d'intéressés.

Un nouveau rendez -vous sur 2 journées est pris auprès de M. Le Roy, pour renouveler cette manifestation, qui semble avoir plu à beaucoup de personnes, et qui pour les organisateurs locaux a été un réel succès dans une ambiance conviviale.

LES PROCHAINES DATES RETENUES SONT LES 7 ET 8 OCTOBRE.
Essayez déjà d'y penser et préparez vos sacs !



35 ANS - GOUËL AN EOST 2016 NOUVEAUTÉS

Le Gouël An Eost aura lieu comme d'habitude le 2ème dimanche d'août le 14.

Cette année la fête se tiendra sur une journée qui débutera par la messe en Breton à 9h30 en l'Eglise de Plougoum.

Cette messe (contrairement aux autres années) sera suivie du défilé à 11 heures. Une restauration est prévue sur le site à partir de midi.

L'après-midi : Battage à l'ancienne, prestations des bagads, cercles, pipe band, cors des Alpes. Village des artisans animeront la journée.

Vers 18 h 30 le triomphe des sonneurs suivi du traditionnel « Rata » ouvrira les concerts animés pour les groupes Fosbrooks et Kalffa.

Vers 23 h un grand feu d'artifice clôturera le 35ème anniversaire du Gouël An Eost.

SÉJOUR DES JEUNES EN JUILLET À PLOUGOULM

**Arrivée des Abondanciers le jeudi 7 juillet vers 11 h,
départ le jeudi 14 juillet vers 19 h.**

Activités :

Voile (Paddle, catamaran, kayak, optimist).

Sortie à la Récree des 3 Curés, plage, Ile de Batz...

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 MARS 2016

CINQ PLOUGOULMOIS À L'HONNEUR

Organisée par le comité FNACA et la Municipalité, la cérémonie du souvenir et de recueillement du 54^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie a été marquée cette année par la mise à l'honneur de cinq anciens combattants Plougoulmois.

Elle était présidée par M. le Maire Patrick GUEN et du Capitaine de Frégate André BLAIZE avec la participation de la Fanfare des Cuivres du Léon et la présence de délégations des comités FNACA des cantons de Taulé et St Pol de Léon et de 14 drapeaux.

Malgré l'heure matinale et le froid glacial, 138 personnes étaient présentes.

Après le défilé, il a été procédé à la montée des couleurs suivi du mot d'accueil de M. le Maire et de la lecture des messages.

L'hommage aux morts a été rendu par un dépôt de gerbe avec sonnerie aux morts, minute de silence et de la Marseillaise.

En préambule, le maître de cérémonie a demandé à l'assistance de se souvenir du sacrifice des deux enfants plougoulmois tués en Algérie il y a 60 ans :

- Yves ROLLAND de Croaz névez
tué le 17 avril 1956 à l'âge de 22 ans.
- Pierre BOUTOULLIER du Venguer
disparu le 02 octobre 1956 à l'âge de 22 ans.

Ensuite 10 décorations ont été remises :

- La Croix du Combattant à : René QUEMENER et Jean SAOUT par le C.F André BLAIZE.
- La Médaille de la Reconnaissance de la Nation à : André JACQ, René QUEMENER, Jean SAOUT, Henri SOURIMANT par le Président Jacques LE SANN.
- La Médaille Commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie à : René QUEMENER et Jean SAOUT par Mr le Maire Patrick GUEN.
- La Médaille Militaire à : André JACQ et Yves MOAL par le Capitaine de Frégate André BLAIZE.

Pour l'histoire : André BLAIZE était le chef de section en Algérie d'Yves MOAL avec le grade de Second Maître Chef. Ils ne s'étaient pas revu depuis 1959.

Pour se réchauffer, un vin d'honneur a été offert par la municipalité au bar l'Amzer zo.



Photo :

C.F BLAIZE André, Yves MOAL, André JACQ, René QUEMENER, Jean SAOUT, Henri SOURIMANT, Patrick GUEN (Maire), Jacques LE SANN, Gilbert MEVEL..



Comme chaque année, le Secours populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter Andrée au
02 98 44 48 90 du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

BEACH VOLLEY TOUR LEONARD

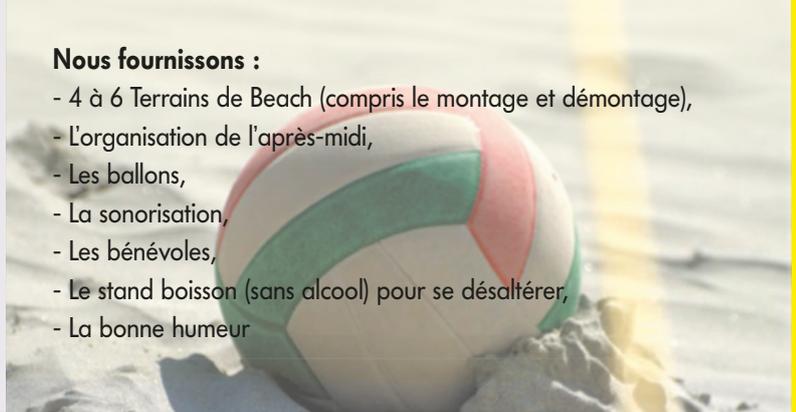
Heol Santec Volley Ball propose d'organiser, sur vos plages ou site sportif, des après midi de beach volley tout au long de la période estivale. Les animations se dérouleront les samedis du 9 Juillet au 6 Août, les heures et la date de l'étape que l'on vous proposera reste à déterminer.

Le calendrier du Beach Volley Tour Léonard sera le suivant :

- Le Samedi 9 Juillet 2016
- Le Samedi 16 Juillet 2016
- Le Samedi 23 Juillet 2016
- Le Samedi 30 Juillet 2016
- Le Samedi 6 Août 2016

Nous fournissons :

- 4 à 6 Terrains de Beach (compris le montage et démontage),
- L'organisation de l'après-midi,
- Les ballons,
- La sonorisation,
- Les bénévoles,
- Le stand boisson (sans alcool) pour se désaltérer,
- La bonne humeur



GOUËL AN EOST COSTUMES POUR LE DÉFILÉ.

Le Comité Loisirs Echanges, organisateur du festival Gouel An Eost a besoin de bénévoles pour poser les coiffes des personnes que défilent, le 2^{ème} dimanche du mois d'août, le matin.

Toute personne désireuse d'aider au bon déroulement de cette fête est donc la bienvenue. En plus de la pose des coiffes, il est également possible de participer à l'habillage ou d'aider les personnes qui posent les coiffes. Vous pouvez joindre Nadège Rozec (02 98 29 88 65) pour tout renseignement complémentaire.

Pour les inscriptions du défilé, c'est désormais Susan Jacob (02 98 29 90 08) et Jacqueline Corre qui s'en occupent. Le bureau du Comité Loisirs Echanges remercie Jacqueline Neumann pour son aide durant ces 15 années passées à habiller et coiffer les plougoulmois et plougoulmoises du défilé, et surtout pour la création, la fabrication de nombreux costumes et petits bonnets à perles.

LA RANDON'ESPOIR DU GUILLEC

La RandON'Espoir du Guillec

Randonnée pédestre et course à pieds au profit de l'association Céline et Stéphane "Leucémie Espoir 29".

Organisée par le Relais du Pays Léonard ACS.

3 boucles de randonnées et courses à pied sont proposées soit 5 km -10 km ou 15 km au départ du port de Muguérec.

Départ de la course à pied à 9h30, RDV quai Nord au port de Muguérec et départs libres de 9h30 à 15h pour les randonnées.

Randonnée commentée de 10km par Michel Quéré, départ à 10h et 14h.

Participation 5 euros (boisson et gâteau compris) - gratuit -10 ans.

**Rens. : M. Thérèse LE BRUN - Tél 06 77 47 23 02
ou Monique GUEGUEN - 06 73 37 18 69
monique.gueguen@leucemie-espoir.org**

30^{ÈME} TOURNOI DE L'ÉTÉ

Les Cadets de Plougoum ont le plaisir de vous inviter à leur tournoi de football qui aura lieu le **SAMEDI 02 JUILLET 2016** au terrain municipal à partir de 10h.

Il se disputera entre 32 équipes, **SENIORS OU 18 ANS**

Chaque équipe sera composée de 6 joueurs + 2 remplaçants

L'inscription ne sera prise en compte qu'après règlement de 40 € par équipe

Entrée gratuite pour tous : les joueurs ET les spectateurs

Le règlement complet du tournoi, les heures de match et le tableau où figure la composition des différents groupes vous parviendront ultérieurement PAR MAIL

LISTE DES PRIX (SI 32 ÉQUIPES) 1280 EUROS

1 ^{er} PRIX	1 COUPE + 550 EUROS
2 ^{ème} PRIX	1 COUPE + 350 EUROS
3 ^{ème} PRIX	1 COUPE + 240 EUROS
4 ^{ème} PRIX	1 COUPE + 140 EUROS
FAIR PLAY	1 COUPE
MEILLEURE ATTAQUE	1 COUPE
MEILLEURE DÉFENSE	1 COUPE

**M. Miossec Régis - BAR AMZER'ZO - 184 Le Bourg
29250 PLOUGOULM - TEL: 02-98-72-39-23**

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE SUR LE DÉSHERBAGE

Le Syndicat Mixte de l'Horn met en œuvre un suivi de la qualité de l'eau sur les bassins versants de l'Horn, du Guillec et du Kerallé, dans le cadre de ses programmes d'actions. Des pesticides sont détectés régulièrement sur les différents cours d'eau.

Pour répondre à cette problématique, les communes du territoire se sont engagées à réduire l'utilisation des pesticides, au profit de techniques alternatives (balayage, rotofil, désherbage thermique ou manuel...).

Nous vous invitons à faire preuve d'indulgence si quelques plantules venaient à réapparaître quelques jours après leur passage. Toute technique alternative demande une certaine maîtrise et surtout du temps, la présence de quelques herbes indésirables ne doit pas remettre en cause le choix du non chimique sur les zones sensibles. Il est indispensable que chacun soutienne la démarche communale de réduction des produits phytosanitaires.

Par ailleurs, nous rappelons que les traitements chimiques à proximité des points d'eau sont interdits par l'arrêté du 12 septembre 2006 et l'arrêté préfectoral du 01/02/2008. Toute application est proscrite :

- A moins de 5 mètres de tout cours d'eau (jusqu'à 100 mètres en fonction du produit utilisé).
- à moins de 1 mètre de la berge d'un fossé
- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout

De lourdes sanctions sont prévues pour les contrevenants, pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende !

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 (impression couleur)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).

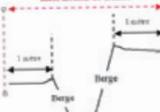


DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000^e.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS.

EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites internet : <http://www.bretagne.pref.gouv.fr> et <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/>

Contact :
Syndicat Mixte de l'Horn
02 98 69 57 91

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DE CLEDER

C'est le printemps, vive la randonnée !

L'Office de Tourisme propose différents topoguides :

NOUVEAU - "Itinéraires de randonnées.... 15 balades à pied et à vélo", en vente à 1 € : Découvrez la Côte des Sables via le GR34 ou la Véloroute ou cheminez sur le GR380 au coeur des paysages escarpés et lunaires des Monts d'Arrée. Lancez-vous à votre rythme pour une expérience unique sur des itinéraires d'exception !

"Chemins de randonnées sur la Communauté des Communes de la Baie du Kernic", 18 boucles de randonnées : 6 €, fiche à l'unité : 0,50 €.

"Le Pays du Léon à pied", 37 promenades et randonnées et "Le Pays de Morlaix à pied", 38 promenades et randonnées ainsi qu'un GRP (Grande Randonnée de Pays) : des éditions de la Fédération Française de Randonnée (des boucles balisées sur le terrain, des balades classées par niveau de difficulté...) en vente à 14,70 € l'unité.

"La Vélodyssée" : l'itinéraire vélotouristique balisé le plus long de France. Les 1200 km de Roscoff à Hendaye sont une invitation à vivre des vacances à vélo dynamiques et tonifiantes. Découvrez la première partie de l'itinéraire de la Vélodyssée de Roscoff à Nantes. En 4 tronçons et 27 étapes, parcourez la Bretagne côté mer et côté terre jusque dans la capitale des Ducs de Bretagne. En vente à 18,50 €.

Office de Tourisme - 1 Place Charles de Gaulle - 29233 CLEDER

Tél. 02 98 69 43 01 - Email : info-cleder@roscoff-tourisme.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h30 (vendredi jusqu'à 16h30)



SAMEDI 4 JUIN

Concours de pétanque en doublette en 4 parties terrain ; des sports
Inscription à partir de 13h ; lancement du cochonnet pour 14h,
tarif de 5€/personne.

Sur place : BUVETTE, petite restauration.

DIMANCHE 5 JUIN

Traditionnel goûter de printemps organisé par le CCAS.

SAMEDI 2 JUILLET

Tournoi des cadets de Plougoum.

DIMANCHE 3 JUILLET

LA kermesse de l'école Publique Charles Perrault est organisée par l'APE. Cette kermesse permettra de financer le projet "musique" que les enseignantes préparent avec Matthieu Simon, intervenant musicien, pour l'année 2016/2017.

DIMANCHE 14 AOUT

Gouel an east

DATES À RETENIR

ETAT CIVIL

INFOS PRATIQUES

MAISON DES SERVICES CHANGEMENT D'HORAIRES

La Maison des Services Intercommunale, située au 29 rue des Carmes à Saint Pol de Léon, modifie ses horaires d'ouverture au public. Depuis le 22 février 2016, elle assure un accueil physique et téléphonique des usagers du Pays Léonard, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.

Plus d'infos :

Communauté de Communes de Pays Léonard, Maison des Services
29 rue des Carmes - 29250 Saint-Pol-de-Léon - Tél. 02 98 69 10 44

L'ADMR DU HAUT LÉON NOUVELLE ADRESSE

L'ADMR a fusionné au sein d'un groupement commun des ADMR de Roscoff-Plougoum-Île de Batz, Plouenan-Mespaul, Guiclan, Plouvorn-Plouzévédé, Saint Vougay et sa région. Les locaux de l'ADMR situés à l'Espace Mathurin Méheut ont donc été transférés à Keroulas à Saint Pol de Léon.

Ouverture du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Tél. 02 98 19 11 87

Permanence à Roscoff chaque mercredi de 9h30 à 11h30
Espace Méheut.

RAPPEL RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les appareils pour effaroucher les populations excédentaires d'oiseaux doivent être arrêtés entre 20h00 et 7h00.

Les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à partir d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, ne doivent pas être cause de gêne pour le voisinage (même les particuliers vivant à la campagne). Les travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

NAISSANCES

Lyam WALTER le 19 janvier 2016

Samuel DITTAMI le 02 mars 2016

Liam LAMMENS le 29 mars 2016

DÉCÈS

Bernard QUÉMÉNEUR le 18 janvier 2016

René MONOT le 20 février 2016

Marie BOUTOUIILLER, veuve EDERN le 16 février 2016

Guy BOUTOUIILLER le 04 mars 2016

Louise BIHANIC, veuve LE JEUNE le 09 mars 2016

Jean COMBOT le 11 mars 2016

Guy QUÉRÉ le 19 mars 2016

Eric ROLLAND le 27 mars 2016

Suzanne MILLOTTE veuve MATHIEU le 30 mars 2016

MAIRIE

Tél : 02 98 29 90 76

contact@plougoum.bzh
www.plougoum.bzh

Lundi au jeudi

8h - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi

8h - 12h / 13h30 - 16h30

Samedi 9h - 12h

LA POSTE

Lundi au vendredi

9h30 - 12h / 13h30 - 14h45

Samedi 9h30 - 12h

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, jeudi

10h - 11h30

Mercredi

10h30 - 12h et 16h30 - 18h

9h30 - 10h30 Ouverture exclusivement
réservée aux bébés (jusqu'à 3 ans)

11h - 12h Ouverture aux écoles

Samedi 11h - 12h

Dimanche 10h30 - 12h

DÉCHETTERIE

Tél : 02 98 29 82 11

Lundi 14h - 18h

Du mardi au samedi

8h30 - 12h / 14h - 18h

